

LE CLUB LEBLANC DES EAUX MORTES

PAR MARCEL LEBLANC
883, RUE ROLAND
ROBERVAL G8H 1W1

ORIGINES

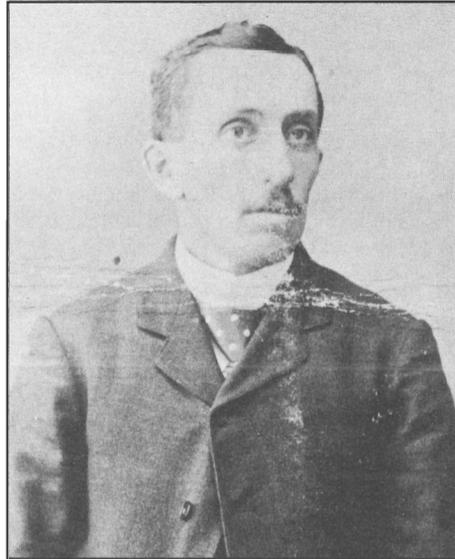
Les ancêtres canadiens ont toujours été des amateurs de chasse et de pêche, mais ils ont pris beaucoup de temps avant de conquérir les arrière-pays. S'il fallut attendre l'année 1647 avant qu'un Français puisse remonter le Saguenay, il semble évident que les trafiquants européens n'allaient jamais plus loin qu'à l'embouchure des affluents du Saint-Laurent.

Ce n'est qu'en 1820 qu'on commence timidement l'exploitation forestière sur les rivières Métis et Rimouski¹. C'est alors que Michel Larrivée et son cousin Pierre dit Pierrot Larrivée vinrent de Saint-Henri de Lévis pour construire un moulin à scie à la rivière Métis. Dix ans plus tard, cette installation devenait propriété de William Price, le fondateur de la Compagnie Price. C'est pour cette compagnie que Pierre Larrivée et ses fils devinrent contracteurs de chantiers².

De 1855 à 1868, Charles dit Charlette Larrivée (fils de Pierre dit Pierrot) explore les forêts arrière du comté de Rimouski et, en 1868, le gouvernement concède tout le bassin de la rivière Mistigouguèche à la Compagnie Price³. Dès cette époque, on fait de l'exploitation aux Eaux Mortes et, en 1880, Charles Larrivée et ses fils font chantier au grand lac Mistigouguèche. C'est également en 1880 qu'on construit des écluses au pied des deux lacs Mistigouguèche. Celle des Eaux Mortes sera changée de site en 1917 mais elle a été reconstruite aux environs de son premier site en 1984. En 1953, on refera celle du grand lac à son endroit original⁴.

LES AMÉRINDIENS

Lorsque durant le dix-neuvième siècle



Adélard LeBlanc père (1868-1925), marchand général à Saint-Gabriel et président fondateur du Club
(Source : Collection Marcel LeBlanc).

les colons s'emparèrent des terres en bordure du fleuve, dans la vallée de la rivière Métis, dans la vallée de la Matapédia et même jusqu'à Saint-Moïse et Saint-Gabriel, les quelques Montagnais, Malécites et Micmacs qui fréquentaient encore la région se réfugièrent à la tête de la rivière Mistigouguèche pour leurs saisons de chasse et de pêche⁵. C'est ainsi qu'à l'époque de Charles Larrivée, on connut aux Eaux Mortes une «*Pointe sauvage*» et une «*Sucrier des sauvages*», appellations qui ont subsisté jusqu'à nos jours.

FONDATION DU CLUB

Durant la dernière décennie du dix-neuvième siècle, Adélard LeBlanc père, gendre de Charles Larrivée et marchand à Saint-Gabriel, fut initié à la forêt des Eaux Mortes de la Mistigouguèche par son beau-père. À l'automne 1902, à la suite d'incidents désagréables avec des braconniers, il projeta de se faire concéder le territoire des Eaux

Mortes en club de chasse et de pêche, comme l'avaient fait avant lui en 1898 des sportifs de Québec et Lévis pour les lacs Neigette ou en 1896 des Américains pour la pêche au saumon sur la rivière Matapédia. Durant l'hiver 1903, il entreprend les démarches nécessaires auprès du gouvernement et, au printemps de la même année, on lui donne une réponse favorable. Sur la foi de cette promesse, il organise un premier voyage officiel de pêche au lac des Eaux Mortes du Mistigouguèche et, Adélard LeBlanc fils, âgé de dix ans, participe à cette excursion historique. À cette occasion, on fait diverses réparations à un vieux camp de Charles Larrivée et on l'aménage d'une façon permanente et définitive. Ce sera «*la maison du Club*», qui existe encore aujourd'hui⁶.

Adélard LeBlanc père et Adélard LeBlanc fils, le docteur, ont toujours affirmé que la fondation du Club datait de 1903, moment où le vieux camp a été rénové, à la suite d'une lettre du député provincial, Me Auguste Tessier. C'est pourquoi les vingt-cinquième, cinquantième et soixante-quatrième anniversaires ont été célébrés avec pompe en 1928, 1953 et 1978 et que le club LeBlanc comptait pour un des plus anciens de la région.

À l'automne 1903 et à l'été 1904, on y fait des excursions mais le bail n'est toujours pas émis. Enfin, le 29 octobre 1904, Adélard LeBlanc père reçoit un bail à son nom, mais il est émis pour la pêche seulement. Quant au bail de chasse, sur une distance d'un demi-mille de chaque côté du lac, on le refuse, car les territoires au-delà de cette limite deviendraient trop difficiles d'accès pour d'autres clubs.

Le 26 février 1905, Adélard LeBlanc père convoque, probablement à son domicile, une assemblée préliminaire à la fonda-



Alfred Rioux, Florent LeBlanc et l'abbé Joseph-Arthur LeBlanc devant le camp du club en 1912. (Source : Collection Marcel LeBlanc).

ble Auguste Tessier pour lui annoncer qu'on accorde des droits de chasse sur huit milles de territoire autour des Eaux Mortes de la rivière Mistigouguèche à Adélard LeBlanc de Saint-Gabriel. Le 5 avril 1906, Adélard LeBlanc père reçoit le bail et on lui demande un paiement de vingt-cinq dollars pour les droits de chasse de l'année 1906. Le 8 avril 1906, on convoque une assemblée à Saint-Donat pour l'adoption des règlements du Club.

Le 5 octobre 1906, un Américain du nom de William Dassow s'informe du prix de vente des droits du Club de chasse et pêche des Eaux Mortes. On lui répond le 18 novembre 1906 pour lui proposer un montant de quatre mille dollars et on demeure sans nouvelle de l'acheteur éventuel;

d'après le prix soumis, il semble bien que c'est ce qu'on espérait.

Le 23 janvier 1907, on décide que le club s'appellera désormais «*Le Club de chasse et pêche LeBlanc des Eaux Mortes*» et on reçoit le certificat d'incorporation le 28 janvier 1907.

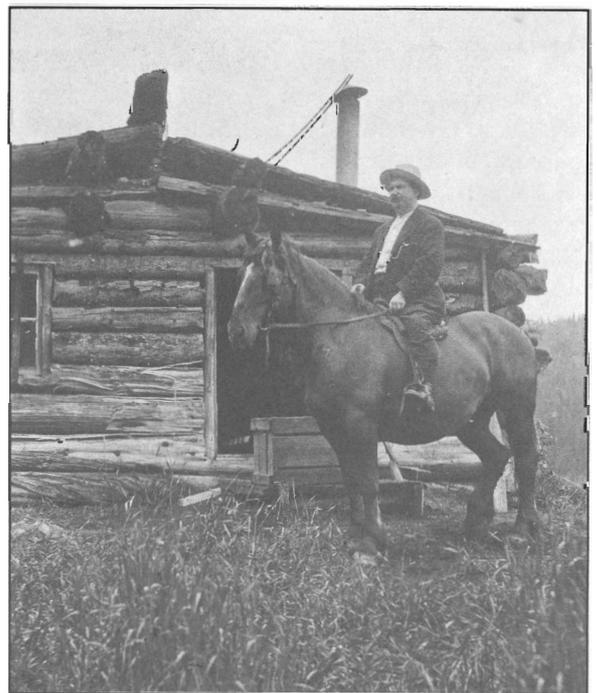
Le 5 juillet 1933, lors d'une assemblée tenue à Saint-Gabriel, on adopte une nouvelle constitution et de nouveaux règlements. Le club sera désormais connu sous le nom de «*Le Club LeBlanc des Eaux Mortes*».

La dernière assemblée officielle du Club a été tenue à Montmagny au printemps 1979.

En 1978, le Club LeBlanc des Eaux Mortes comptait vingt-quatre membres. De 1903 à 1978 il y en eut quatre-vingt-trois au total en incluant vingt-deux «*abonnés*». Parmi ces membres, il y eut, de 1908 à 1939 le Dr Sir Eugène Fiset, député fédéral de Rimouski de 1924 à 1939 et Lieutenant-Gouverneur de la Province de 1939 à 1950; l'honorable juge

Auguste Tessier père, député provincial de Rimouski de 1889 à 1907; de 1911 à 1919, l'honorable Auguste Tessier fils, député provincial de Rimouski de 1912 à 1923; de 1924 à 1934, l'honorable Jules-A. Brillant, conseiller législatif; de 1943 à 1978, le sénateur Jean-Marie Poitras; de 1971 à 1972, Guy LeBlanc, député fédéral du comté de Rimouski de 1965 à 1972.

Le Dr Adélard LeBlanc fils, qui fréquenta le Club durant une période de soixante et onze ans, soit de 1903 à 1974, fut membre durant une période de quarante-six ans, soit de 1928 à 1974 et secrétaire durant quarante-sept ans. Il fut le doyen de tous les membres et il vint même au Club à l'âge de quatre-vingt-un ans, quelques jours avant son décès.



Le Dr. Alfred Hardy devant le camp du Club en 1907 (Source : Collection Marcel LeBlanc).

tion d'un club qui portera le nom de «*Club de pêche de Mistigouguèche*». Les membres fondateurs présents sont les suivants : Adélard LeBlanc père, le Dr Alfred Hardy, Joseph Valcourt, Alfred Pelletier, Joseph LeBel, Georges Brochu, Jean-Baptiste McCarthy, tous de Saint-Gabriel, le Dr Ernest Belisle, médecin de Mont-Joli, P.H.A. Caron, de Sainte-Flavie, Roméo Côté, de Saint-Anaclet, Alcide Martineau, Thomas Chrisman et Aimé Jean.

À cette première assemblée, on choisit Adélard LeBlanc père comme président, P.H.A. Caron et le Dr Ernest Belisle comme vice-présidents. Le Dr Alfred Hardy devient secrétaire-trésorier et on nomme Aimé Jean comme «*auditeur*». Pour honorer le curé Joseph-Arthur LeBlanc, prêtre et curé de Saint-Gabriel, on lui donne le titre de chapelain et, pour remercier le député provincial, Me Auguste Tessier, de ses démarches fructueuses, on le choisit comme président honoraire. À la même assemblée, on adopte également quelques règlements généraux.

À la suite de diverses démarches auprès du Gouvernement pour redemander les droits de chasse et réfuter leurs objections, le 24 mars 1906, S. Dufault, sous-ministre de l'Agriculture, écrit à l'honora-

Parmi les membres, on comptait dix-huit hommes d'affaires ou contracteurs, seize fonctionnaires, techniciens ou autres, neuf cultivateurs, sept marchands généraux, sept médecins, trois dentistes, deux arpenteurs-géomètres, deux avocats, deux prêtres, un notaire, un architecte, un agronome⁷.

VOIES D'ACCÈS

Peu après l'ouverture du chemin Taché dans le canton de Neigette en 1870, Luc Sylvain, de Rimouski et originaire de Montmagny, ouvre un chemin de chantier à l'endroit du vieux portage des Amérindiens le long de la Neigette et il le prolonge jusqu'au petit lac Mistigouguèche à l'endroit désigné depuis l'année 1890 sous le nom de «Baie à Ragoût». Ce «portage» portera désormais le nom de chemin Sylvain⁸.

Au moment de l'arpentage de la partie ouest du canton de Massé en 1873, l'arpenteur provincial L.S.E. Grondin de Rimouski indique sur son plan un portage allant de la route Fleuriault jusqu'à l'endroit de l'église actuelle de la paroisse de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs et qui se dirige ensuite vers la rivière Mistigouguèche⁹. C'est par ce portage que circuleront les membres fondateurs du Club.

Après 1910, durant quelques années, on voyagera par le chemin Sylvain, mais bientôt on reviendra au portage qui débute près de l'église Saint-François-Xavier-des-Hauteurs. Le transport des bagages et des provisions se fait alors à la «bacagnole», espèce de traîneau grossier, à patins non ferrés.

En 1928 et 1929, la Compagnie Price rend son vieux portage carrossable à l'automobile.

En 1940, un dénommé Baribeau, industriel de Lévis, obtient un permis pour l'exploita-

tion du bouleau atteint de «dépérissement» et il ouvre un chemin allant du sommet de «la côte de l'Écluse» jusqu'à la «Sucrerie des sauvages», près de la «baie à Ragoût». À la fin des années 1940, la Compagnie Price ouvre une nouvelle section de chemin pour rejoindre son réseau du bassin de la rivière Rimouski à celui de la tête des Eaux Mortes.

En 1953, utilisant le chemin Baribeau et ceux de la Compagnie Price, la Compagnie Pineault & Frère de Priceville construit un chemin pour atteindre sa concession du grand lac et de la rivière Kedgwick. Désormais, il est possible d'atteindre le Nouveau-Brunswick par des chemins d'automobile.

LA FAUNE

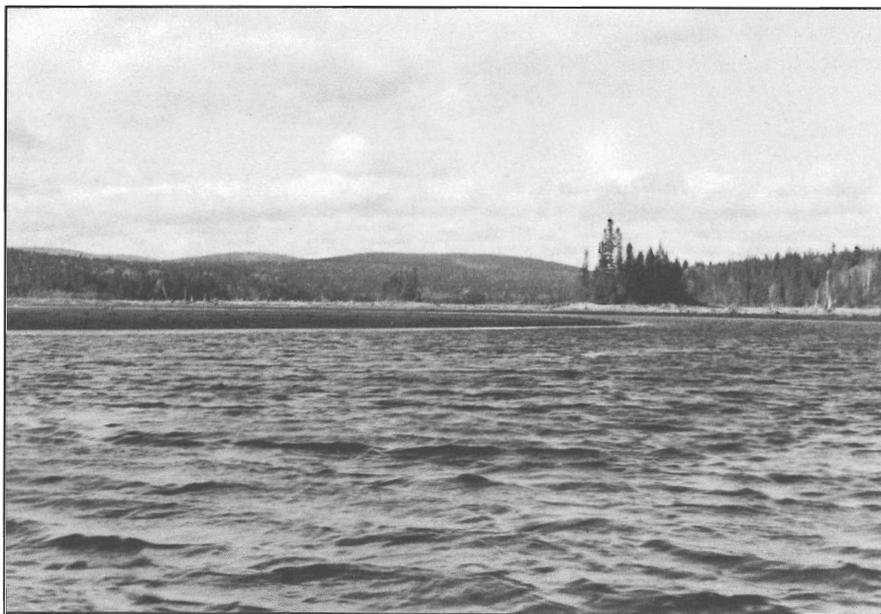
Lorsque Adélard LeBlanc père participe à ses premières excursions aux Eaux Mortes vers 1890 et lorsqu'il fonde le Club en 1903, c'est dans un véritable paradis de chasse et pêche qu'il pénètre. À cette époque on n'y fait plus d'exploitation forestière et même les Amérindiens n'y viennent plus.

En 1903, le caribou est moins nombreux que jadis et le chevreuil représente une espèce secondaire. Le roi des forêts aux Eaux Mortes, c'est l'orignal. Il abonde partout autour du lac et il devient l'objectif principal des sportifs. On refuse même de faire feu sur un chevreuil par crainte d'aler-

ter cet élan si convoité. Vers 1925, cet animal apprécié et recherché disparaît soudainement et mystérieusement pour laisser le terrain libre au chevreuil qui y proliférera durant une dizaine d'années. L'exploitation forestière qui favorise généralement sa survie facilite des chasses impitoyables dans les «ravages». Ainsi, vers 1935, il apparaît déjà en beaucoup moindre abondance.

En 1907, le Club fait verser à François Plante la somme de cinq dollars pour obtenir la permission de tuer deux caribous. Dans un procès-verbal d'assemblée durant l'année 1910, on rapporte l'abattage de deux caribous à l'occasion de la dernière saison de chasse. Les annales du Club rapportent qu'à l'occasion d'un court voyage de trois jours durant l'été 1911, on y avait compté cinquante-deux gros gibiers, orignaux, caribous, chevreuil et ours sur les seuls bords du lac. Après 1914, il devient impossible de voir aucune de ces bêtes sur le territoire du Club; les derniers survivants se sont réfugiés sur les hautes montagnes de la Gaspésie, où on les trouve encore mais en très petit nombre.

Au début des années 1950, le chevreuil redevient relativement abondant. Durant les années soixante, il diminue progressivement et, aujourd'hui, il est presque absent des rives des Eaux Mortes. À l'occasion, on y verra des traces d'orignal, mais en très petit nombre également.



Vue d'une partie du lac des Eaux Mortes du Petit lac Mistigouguèche (Source : Collection Marcel LeBlanc).

L'activité principale sur le lac des Eaux Mortes, depuis la fondation du Club, ce fut la pêche à la truite mouchetée, l'omble de fontaine. Il n'existe aucun rapport de prises pour les premières années, mais il y eut de nombreux témoignages au sujet de pêches miraculeuses.

Le touladi ou truite grise, moins abondant que la truite mouchetée, faisait régulièrement partie des pri-

.....

ses importantes. De 1942 à 1978, les plus belles prises sont les suivantes :

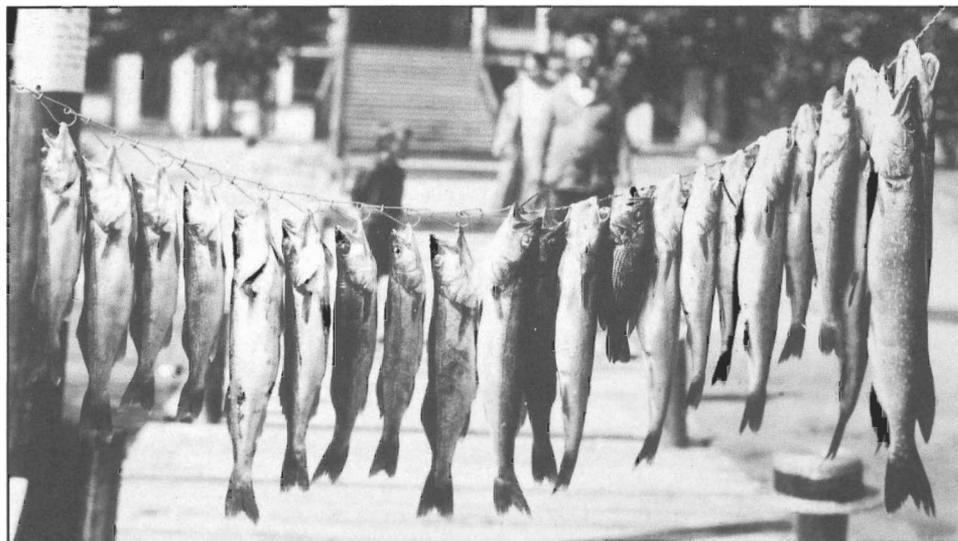
23/8/1945. J.-M. Poitras. Un touladi de 12 livres et de 28 pouces de longueur.

Mai 1972. Guy LeBlanc. Un touladi de 12 livres et de 32 pouces de longueur.

23/8/1945. J.-M. Poitras. Une truite rouge de 4,5 livres.

21/6/1963. Almanzor Jean. Une truite rouge de 4,5 livres et de 22 pouces de longueur.

Juin 1976. François Brochu, arrière-petit-fils du membre fondateur Georges Brochu. Une truite rouge de 4,5 livres, 23 pouces de longueur, 5 pouces de largeur. À la Pointe Sauvage.



Une magnifique pêche de jadis! (Source : Collection Marcel LeBlanc).

Jusqu'à l'abolition des clubs de chasse et pêche à l'automne 1978, il était toujours non seulement facile de prendre les quotas prescrits, mais il fallait surtout y aller avec retenue. Après 1978, le lac s'est vidé en une ou deux saisons. Depuis cette époque, on s'est vu dans l'obligation de faire de l'ensemencement et, chaque année, vers la mi-juin, le quota de quelques milliers de truites est atteint et on y défend la pêche pour le reste de la saison. Il semble que, de cette façon, on réussira à protéger la faune du lac.

MONUMENT DU SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DE FONDATION

Pour célébrer comme il se devait le soixante-quinzième anniversaire de fondation du Club LeBlanc des Eaux Mortes, un des plus anciens de la région, on a décidé d'implanter un monument d'arpentage, qui rappellerait aux générations futures l'existence de cette propriété privée.

Ce monument est une pièce d'épinette de 3,66 mètres de longueur, équarrie sur des faces de 0,25 m et accompagnée d'un repère «*Terminus*» en aluminium.

La roche mère et divers filons shisteux ont empêché d'implanter le poteau à plus de 0,61 m de profondeur; cependant, une butte de pierres dont la hauteur varie de 1,22 à 1,83 m autour du poteau lui donne une bonne solidité.

Ce monument et le repère «*Terminus*», implantés dans la ligne arrière du rang VIII du canton Ouimet, à 2,75 chaînes ou 55,32 mètres au nord-est du premier poteau milliaire, est marqué comme suit :

Face nord-ouest : OUMET.
Face nord-est : M.L. 1977.
Face sud-est : Club LeBlanc des Eaux Mortes, 1903 à 1978.
Face sud-ouest : 1 M + 2.75 chs.

Il n'y a pas eu de demande d'instructions pour ce travail au Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources. Pour tous les documents le concernant, plan, notes et rapport, il faut consulter le greffe de Marcel LeBlanc, arpenteur-géomètre, minute numéro 3749 en date du 20 septembre 1977.

NOTES

1. En collaboration, **Mosaïque rimouskoise, une histoire de Rimouski**, Le Comité des Fêtes du cent-cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, pages 236 à 240.
2. Tradition orale dans la famille Larrivée-LeBlanc.
3. Lucien Morais, ingénieur forestier et chef forestier de la Compagnie Price à Rimouski, lettre du 29 novembre 1968 à M. Yvon Dubé, ingénieur forestier et directeur général des Bois et Forêts au gouvernement du Québec.
4. Dr Adélar LeBlanc, correspondance, lettre du 19 décembre 1968 à Yvon Dubé i.f. directeur général des Bois & Forêts au gouvernement du Québec.
5. Antoine Bernard, C.S.V., **La Gaspésie au soleil**, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, page 218.
6. Dr Adélar LeBlanc, «*Journal*» du camp dit de «*La Pointe à Sapins*».
7. Dr Alfred Hardy, médecin et Dr Adélar LeBlanc, médecin, tous deux secrétaires-trésoriers du Club à différentes périodes, **Procès-verbaux des assemblées**.
8. Marcel LeBlanc, **Esquisse villageoise**, Comité du Centenaire, Saint-Gabriel, 1974, page 120.
9. Louis Stanislas Étienne Grondin, arpenteur provincial, Plan du canton de Massé en 1873, Service des arpentages du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.